



PROCES VERBAL de l'assemblée générale, tenue le 15 AVRIL 2025 à 20.00 heures au Restaurant Bellevue à Porrentruy.

Présents : Selon les listes des présences, 22 membres assistent à l'assemblée. Sont en outre présents, M. Christian Vernier (ECR), Julien Berberat (SPC) et Bertrand Wüthrich et Brieuc Lachat (FRIJ) Nicolas Pape et François Monin de AGRIJURA

Excusés : 15 personnes se sont excusées.

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée, désignation de scrutateurs
2. Rapport annuel du président
3. Rapport de la gérance
4. Comptes 2024– rapport des vérificateurs
5. Elections de vérificateurs
6. Voter la dissolution de réserve AJAPI pour un montant de CHF 100'000.-et accepter une nouvelle affectation
7. Voter un prêt de CHF 100'000.- en faveur d'AGRIJURA pour une participation au financement de la construction de nouveaux bureaux à Glovelier
8. Budget 2025
9. Divers et discussion générale

1. Ouverture de l'assemblée, désignation de scrutateurs

A 20h00, le président Thierry Blaser ouvre l'assemblée en saluant les personnes présentes et particulièrement les invités. Il met en discussion l'ordre du jour qui est accepté tacitement.

M. Christophe Jubin est nommé scrutateur.

L'ordre du Jour est accepté.

2. Rapport du président

Le président Thierry Blaser, fait part tout d'abord de ses remerciements aux membres des organes, aux contrôleurs et aux collaborateurs de la gérance AJAPI pour leur excellent travail au bureau et à l'organisation d'AJAPI. Il relève le nombre de contrôles et de nouveaux mandats en croissance dans différents domaines. Il nous fait part de son plaisir à œuvrer au sein de l'AJAPI pour l'agriculture jurassienne. Son rapport est joint au PV.

3. Rapport de la gérance

Le rapport de Dominique Erard est joint au PV. Il relève le travail des contrôleurs et leur efficacité dans le terrain pour des contrôles et des connaissances toujours plus complexes. Il informe l'assemblée des quelques démissions de contrôleurs et de nouvelles nominations : Laure Nusbaumer, Eugénie Vuille et Martin Unternaehrer rejoignent l'équipe de contrôleurs.



4. Comptes 2024 et rapports de vérification

Les comptes ont été remis aux membres et sont présentés et commentés par Nicole Eggenschwiler. Ils présentent un excédent de charges de Fr. 14'7632.48 pour des charges de Fr. 373'218.50.

La charge 2024, pour le programme Acordacontrol, l'accréditation et le matériel informatique se monte à Fr. 29'589.

Au bilan, les actifs présentent un capital de Fr. 140'251.75 et des fonds de réserve attribués au développement informatique, à l'accréditation et aux contrôles, se montent à CHF 162'150.00 au 31.12.2024.

Elle donne lecture du rapport de la Commission de vérification des comptes reconnaissant l'exactitude des comptes et propose à l'assemblée de les approuver et d'en donner décharge aux organes compétents. Au vote, les comptes 2024 et le bilan sont approuvés à une majorité évidente, sans avis contraire. Le président remercie le personnel du secrétariat et les vérificateurs pour leur travail.

5. Nomination – reconduction des vérificateurs des comptes

Le comité propose de reconduire les vérificateurs actuels, soit :

- Eric Petermann - titulaire
- Alain Perret - titulaire
- Mathieu Etique – suppléant
- Quentin Guerdat. 2ème suppléant

L'assemblée nomme en bloc les vérificateurs. Selon les statuts, ils sont reconduits pour l'année prochaine.

6. Voter la dissolution de réserve AJAPI pour un montant de CHF 100'000.-et accepter une nouvelle affectation

La réalisation d'un nouveau complexe à Glovelier est en cours de construction. Cette construction abritera de nouveaux bureaux pour différents services, tels que Agrijura, Prestataires, Agrisano, Gestions-Conseils et AJAPI. AJAPI pourrait prêter un montant à AGRIJURA afin de financer une petite partie du coût de construction à meilleur taux que les crédits bancaires pour Agrijura. Pour mettre en œuvre cette éventuelle solution, une partie des fonds de réserve d'AJAPI doit être débloquée par une décision de l'assemblée. Le comité propose à l'assemblée de débloquer la somme de CHF 100'000 pour cette nouvelle affectation.

L'assemblée accepte la dissolution du compte à hauteur de CHF 100'000.-..

7. Voter un prêt de CHF 100'000.- en faveur d'AGRIJURA pour une participation au financement de la construction de nouveaux bureaux à Glovelier

La proposition de voter un prêt de CHF 100'000 et d'établir un contrat de Reconnaissance de dette est soumise à la présente assemblée. Le contrat définit toutes les conditions, les modalités, les intérêts et les échéances. Durée 10 ans, intérêts 1%, amortissement annuel.



L'assemblée accepte le prêt de CHF 100'000.- selon les modalités définies ci-dessus.

8. Budget 2025

Le budget 2025 est présenté aux membres présents. Le budget 2025 présente l'équilibre des charges et produits et se monte à CHF 389'600.-.

Au vote, le budget 2025 est approuvé à l'unanimité. Le président remercie Nicole pour son travail.

9. Divers et discussion générale

Le président ouvre la discussion et donne la parole.

Il est demandé quels sont les organisations de contrôles accréditées et reconnues pour les exploitations jurassiennes. Les agriculteurs ont le choix entre AJAPI, BIO Inspecta et Bio Test Agro.

Christian Vernier (ECR) informe qu'il y aura 13 exploitations agricoles à Moutier pour 2026

Brieuc Lachat remercie le comité et la gérance pour les bons offices et la parfaite collaboration. Il relève que les points de dérive PER doivent être mis en œuvre et sont déjà sanctionnable. Les permis de traiter devront être reconnus en 2026 et seront obligatoires dès 2027. Il souhaite une belle année agricole é toutes et tous.

Nicolas Pape apporte les salutations de AGRIJURA. Il salue le travail d'AJAPI, le système de contrôle qui reste en main agricole et la bonne collaboration entre AJAPI et AGRIJURA. Il remercie également les agriculteurs pour leur engagement dans les campagnes.

François Monin, s'associe aux propos du président d'Agrijura. Il remercie l'assemblée pour le prêt en faveur d'Agrijura pour le nouveau projet de bureaux en commun. Il donne quelques nouvelles agricoles selon le rapport Gaillard concernant les allègements budgétaires de la Confédération.

La parole n'étant plus demandée, le président remercie chacun et chacune pour leur participation. Il clôt l'assemblée et souhaite une bonne rentrée à chacun et chacune.

Le président :

La gérante administrative :

Thierry Blaser

Nicole Eggenschwiler